

# PROJET MINIER AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Partie I de l'audience publique

11 mars 2009

## Le projet : ses grandes lignes

- Reprise d'une ancienne exploitation minière débutée en 1935
- Exploitation d'une mine à ciel ouvert à Malartic :
  - traitement de 55 000 tonnes métriques par jour
  - production annuelle moyenne de 591 000 onces d'or
  - réserve prouvée et probable de 6,28 M d'onces d'or et ressource indiquée de 1,41 M d'onces d'or
- Durée et période d'exploitation du gisement :
  - minimum 15 ans de cycle de vie dont 10 ans d'exploitation
- Coût total du projet : 789 M \$ US (1 024 M \$ CAN)

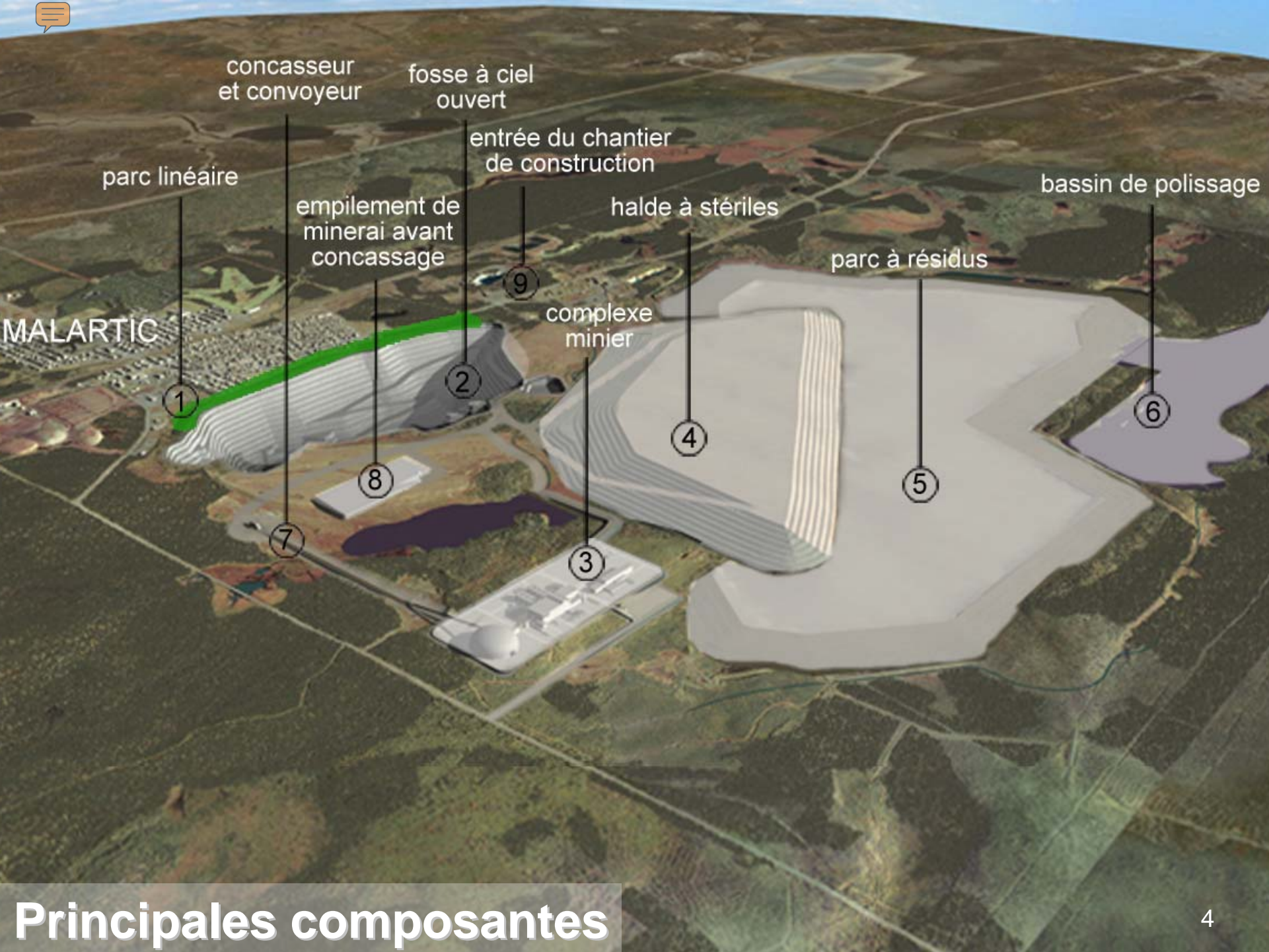


Malartic

+++  
117

Chemin du Lac-Mourier

# Situation du projet à Malartic



concasseur  
et convoyeur

fosse à ciel  
ouvert

entrée du chantier  
de construction

parc linéaire

empilement de  
minerai avant  
concrassage

halde à stériles

bassin de polissage

MALARTIC

parc à résidus

complexe  
minier

1

2

9

4

6

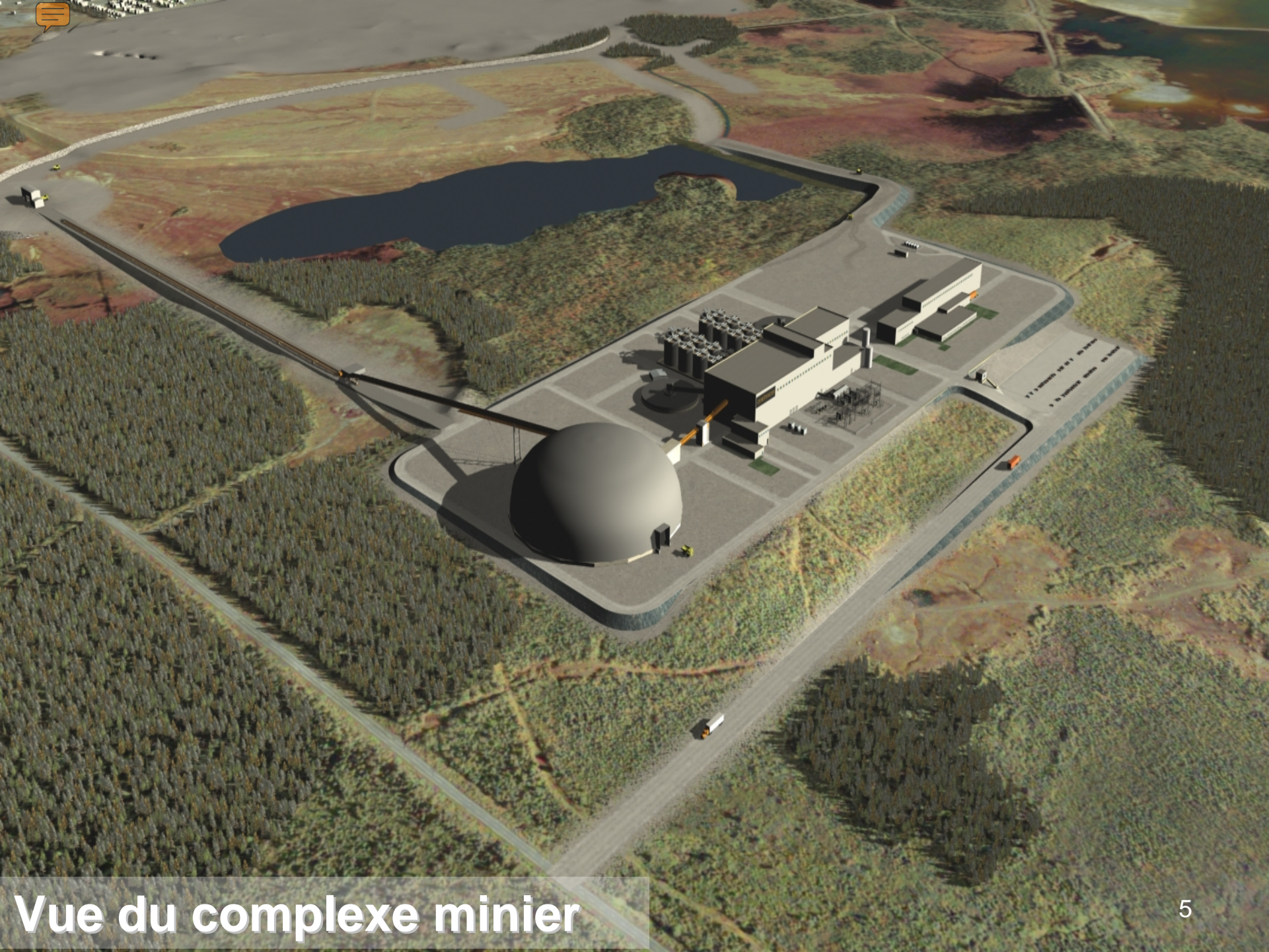
8

5

7

3

# Principales composantes



**Vue du complexe minier**

# Évolution de l'exploitation

## Vue de l'exploitation – année 0



# Vue de l'exploitation – année 3



# Vue de l'exploitation – année 5





# Vue de l'exploitation - année 10



# Année 12 – restauration en bonne partie complétée





## **Scénario de l'ennoiement de la fosse**

# Parc linéaire



## Les projets connexes

- Fermeture de la East Malartic : entente MRNF-Osisko
- Nouvelle ligne électrique à 120 kV venant de Cadillac pour alimenter le complexe : projet d'Hydro-Québec
- Cinq autres cibles d'exploration dans un rayon de 4 km du site : permettraient de prolonger la durée du complexe minier

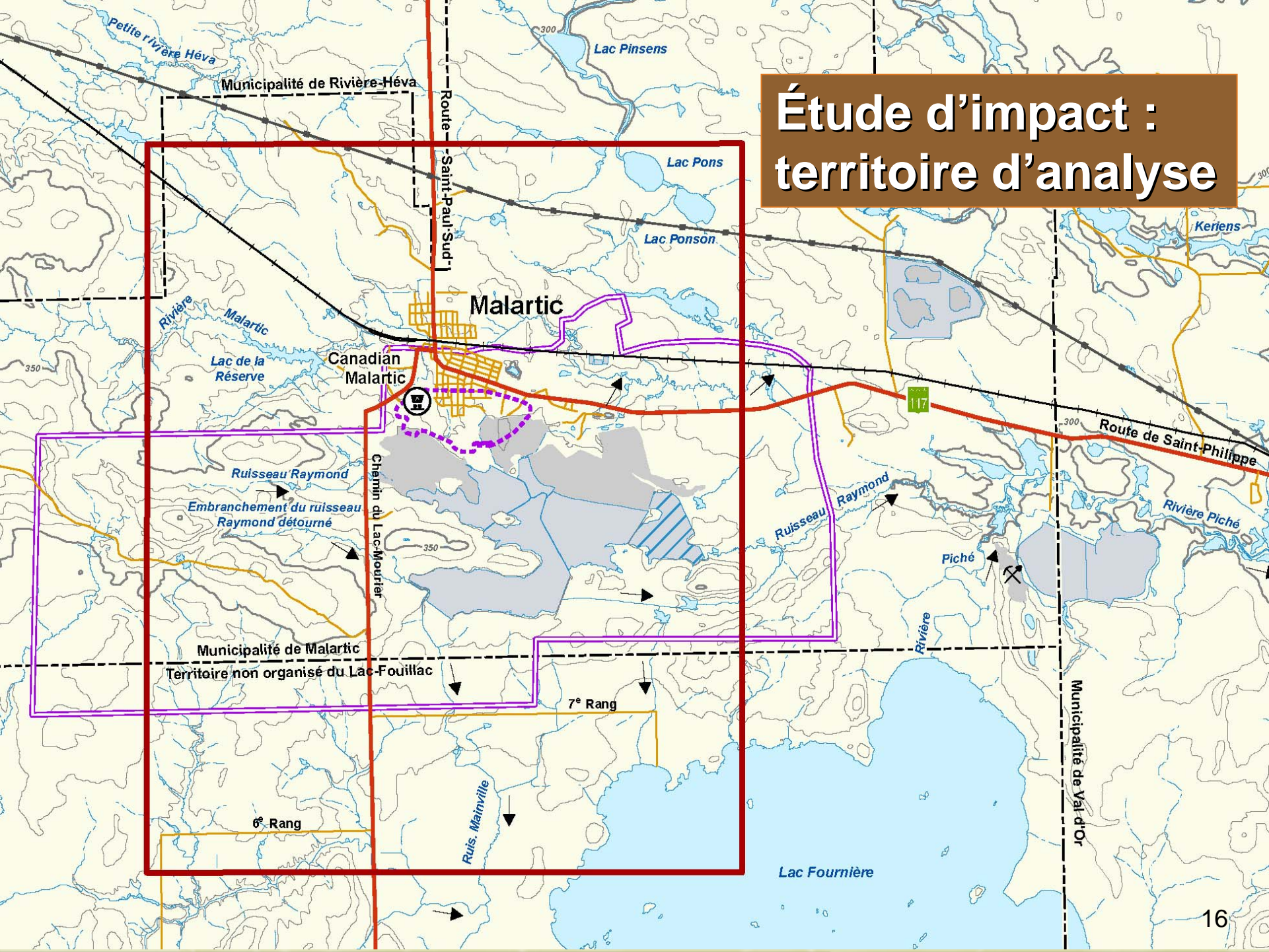
## Projet de relocalisation

- Élaboré en étroite collaboration avec les parties prenantes
- Réalisé indépendamment du projet minier à l'étude
- 150 résidences relocalisées dans le nouveau quartier
- Cinq institutions publiques relocalisées dans sept nouvelles constructions
- Investissement de 108 M \$ CAN

## La consultation du milieu

- Initiée par le besoin d'exploration
- Motivée par la volonté d'Osisko d'être transparent dans sa démarche
- Création du Groupe de consultation de la communauté (GCC)
- Consultations multiples et continues
- Prise en compte des besoins et préoccupations de la population visant à optimiser le projet
- Quatre rencontres publiques organisées spécifiquement dans le cadre de l'étude d'impact (entre juillet 2007 et septembre 2008)

# Étude d'impact : territoire d'analyse








# IMPACTS POSITIFS

---

IMPACT POSITIF	RÉSULTANTE
Restauration d'un site orphelin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt à la source de production de rejets acides et de génération de poussières venant de East-Malartic</li> </ul>
Amélioration de la gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclage de l'eau des procédés accumulée dans le bassin de polissage</li> <li>- Diminution importante des rejets à l'effluent final : 0,4 M m<sup>3</sup> projetée vs. 2,2 M m<sup>3</sup> actuellement (par année)</li> </ul>
Limitation de l'empreinte au sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation exclusive de terrains déjà perturbés par d'anciennes activités minières</li> </ul>
Gains en biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Végétalisation d'espaces dénudés à l'heure actuelle</li> <li>- Reboisement de 900 ha de terres sur les lots intramunicipaux : vers un bilan de carbone neutre</li> </ul>
Développement régional et retombées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissements : 203 M \$ à ce jour 3,25 MM\$ au total (85% au Québec)</li> <li>- Emplois : 465 directs en exploitation (600 indirects) 800 directs sur 2 ans en construction (600 indirects)</li> <li>- Fiscalité : 756 M \$ en revenus pour les gouvernements</li> </ul>


# IMPACTS NÉGATIFS DE FAIBLE IMPORTANCE

---

 <b>IMPACT NÉGATIF FAIBLE</b>	<b>PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION</b>	<b>RÉSULTANTE</b>
Modification du tissu social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme favorisant l'embauche de main d'œuvre locale et régionale</li> </ul>	80% en région
Risque d'éclats de roches vers les résidences	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Tapis pare-éclats utilisés (sautages des premiers bancs)</li> <li>- Périmètre de sécurité lors du dynamitage</li> <li>- Programme assurance qualité</li> </ul>	Risque quasi nul
Augmentation du bruit en phase exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Camions les plus silencieux</li> <li>- Écrans (zone tampon et sur site)</li> <li>- Foreuses plus petites (côté résidentiel)</li> </ul>	Normes respectées
Accroissement des particules fines et risques pour la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipements abrités</li> <li>- Arrosage des routes et des forages lorsque requis</li> <li>- Aucun sautage lorsque les conditions météorologiques défavorables</li> </ul>	Normes respectées
Risques d'accidents industriels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bassins de rétention et confinements</li> <li>- Systèmes de détection et de fermeture</li> <li>- Aménagement même de l'exploitation</li> </ul>	Normes respectées et limitation au site

# IMPACTS NÉGATIFS DE MOYENNE IMPORTANCE

---

 <b>IMPACT NÉGATIF MOYEN</b>	<b>PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION</b>	<b>RÉSULTANTE</b>
Risque d'abaissement de la nappe phréatique (maximal à la fin de l'exploitation seulement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des niveaux dans l'esker</li> <li>- Suivi des niveaux dans le roc</li> <li>- Plans de contingence : recherche en eau (esker)</li> </ul>	Garanties d'approvisionnement : quantité et qualité
Construction de la butte-écran (situation temporaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de bâches</li> <li>- Murs-écrans mobiles</li> <li>- Majorité des travaux automne/hiver</li> </ul>	Limitation des inconvénients
Vibrations dans le sol (3 à 4 secondes par période de sautage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détonateurs électroniques</li> <li>- Une seule période de sautage par jour</li> <li>- Parfois deux : conditions météorologiques défavorables</li> </ul>	Normes respectées
Modification du paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Végétalisation en continu</li> <li>- Aménagements paysagers</li> <li>- Écrans végétaux</li> </ul>	Meilleure insertion possible



**Vue de la situation actuelle à l'entrée est de Malartic sur la route 117**



**Vue de la situation projetée à l'entrée est de Malartic sur la route 117 sans l'écran végétal**





**Vue de la situation projetée à l'entrée est de Malartic sur la route 117 avec écran végétal**



**Vue de la situation actuelle de l'avenue Abitibi**



**Vue projetée de l'avenue Abitibi sans butte-écran**



**Vue projetée de l'avenue Abitibi avec butte-écran**

## Le suivi environnemental

- Formation d'un comité de suivi :
  - incluant des citoyens de Malartic
  - témoin dynamique de la bonne marche du projet
  - opérationnel pendant tout le cycle de vie du projet
- Mise en place de plusieurs programmes de suivi :
  - bruit
  - air
  - vibrations
  - hydrogéologie
  - qualité des eaux
  - milieu humain

## L'échéancier

- Début de la construction du complexe minier (usine de traitement du minerai) : été 2009
- Mise en service de l'usine de traitement du minerai : début 2011
- Production commerciale : 1<sup>er</sup> trimestre 2011



**Merci**